

COMMUNE DU MAGE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Date de convocation : 25 mars 2016

L'an deux mil seize, le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal du MAGE, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Bernadette EDOU, Maire.

Présents : A. MARTIN, L. MARTINETTI, P. GIRARD, G. LAMELET, D. PROVOST, F. NUNS, P. GEORGE, M. LALIERE.

Absents excusés : P. COUTEL, A-M Aoustin.

Madame Malvina LALIERE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Le Maire ouvre la séance, elle remercie les membres présents et fait part des excuses des absents. Le compte rendu de la précédente réunion ayant été joint à la convocation de chaque conseiller, Madame Le Maire demande son approbation. Aucune observation n'étant formulée, le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité, et, on passe à l'ordre du jour.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- *Demande de subvention Jeunes Agriculteurs de L'Orne.*

Ce qui est accepté par l'ensemble du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR :

- *Demande de subvention Jeunes Agriculteurs de L'Orne,*
- *Demande de subvention Centre de formation des apprentis,*
- *Acceptation don,*
- *Présentation et vote des comptes administratifs et compte de gestion 2015,*
- *Votes des budgets primitifs 2016,*
- *Affectations des résultats d'exploitation de l'exercice 2015,*
- *Votes des taxes directes locales pour 2016,*
- *Informations et questions diverses.*

Madame Le Maire remercie Monsieur BRILHAULT, comptable du trésor, de sa présence ce soir.

N°16-015 : DEMANDE DE SUBVENTION JEUNES AGRICULTEURS DE L'ORNE:

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la 39^{ème} édition de la Fête de la Terre aura lieu le dimanche 4 septembre 2016 sur la commune de Le Mage au lieu-dit « Le Ménil Pot » sur les terres de Monsieur Guillaume LESAGE. Une demande de subvention a été reçue en mairie pour l'organisation de cette journée.

Après examen de cette demande, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- d'accorder une subvention de 239€ aux Jeunes Agriculteurs de L'Orne. Cette somme correspond à la participation d'un euro par habitant,
- d'inscrire cette dépense à l'article 6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé.

N°16-016 : DEMANDE DE SUBVENTION CENTRE DE FORMATIONS DES APPRENTIS :

Madame Le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de subvention du Centre de Formation des Apprentis d'Alençon. Un apprenti fréquentant ce centre réside sur la commune.

Après examen de cette demande, le Conseil Municipal décide :

- d'accorder une subvention de 30 € à 3 I F A Centre de Formation d'Apprentis,
- d'inscrire cette dépense à l'article 6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé.

N°16-017 : ACCEPTATION DON :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que le calvaire au lieu-dit « La Guerrotière », parcelle G n°205, vient d'être rénové par l'agent technique (bois et peinture). Monsieur FOUVRY Erick, propriétaire de la parcelle sur laquelle le calvaire est installé, a souhaité faire un don de 400 € à la commune.

Une petite cérémonie devrait être organisée le samedi 29 mai 2016 à 14h pour la remise en état de ce calvaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- remercie et accepte le don de Monsieur Erick FOUVRY,
- inscrit cette recette à l'article 7713 : Libéralités reçues

Arrivée de Madame Aoustin à 19h35.

N°16-018 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014 : Budget annexe CCAS :

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Madame GUENARD Mauricette délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme EDOU Bernadette, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve la présentation faite du compte administratif. Lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement :	Excédent reporté :	267.66 €
	Dépenses :	0.00 €
	Recettes :	0.00 €

Résultat de clôture (excédent) : 267.66 €

- Section d'investissement : Néant

Résultat global (excédent) : 267.66 €

N°16-019: Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable du trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°16-020 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 : Budget service d'assainissement :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. MARTIN Alain, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme EDOU Bernadette, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve la présentation faite du compte administratif. Lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement :	Excédent reporté :	21 119.34 €
	Dépenses :	16 364.91 €
	Recettes :	12 016.78 €

Résultat de clôture (excédent) : 16 771.21 €

- Section d'investissement :	Excédent reporté :	36 023.63 €
	Dépenses :	2 411.67 €
	Recettes :	6 212.28 €
Résultat de clôture (excédent) : 39 824.24 €		
Résultat global (excédent) : 56 595.45 €		

N°16-021 : Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable du trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget Annexe : Service d'assainissement :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	28 166.00 €
	Recettes :	28 166.00 €
Section d'investissement :	Dépenses :	46 837.00 €
	Recettes :	46 837.00 €

N°16-022 : *Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 du Service d'ASSAINISSEMENT :*

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,
Considérant que les opérations sont régulières,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 16 771.21 €,
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- affectation à l'excédent reporté : 16 771.21 €.

N°16-023 : **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 : Budget principal**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. MARTIN Alain, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme EDOU Bernadette, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve la présentation faite du compte administratif. Lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement :	Excédent reporté	163 092.86 €
	Dépenses :	114 471.20 €
	Recettes :	164 190.10 €
Résultat de clôture (excédent) : 212 811.76 €		
- Section d'investissement :	Excédent reporté	36 838.50 €
	Dépenses :	44 212.77 €
	Recettes :	11 982.66 €
Résultat de clôture (excédent) : 4 608.39 €		
Résultat global (excédent) : 217 420.15 €		

N°16-024 : Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable du trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget Principal :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	339 266.00 €
	Recettes :	339 266.00 €
Section d'investissement :	Dépenses :	193 506.00 €
	Recettes :	193 506.00 €

Investissements prévus :

- fenêtre et ravalement salle de la gare,
- aménagement parking salle des fêtes,
- aménagement des allées du cimetière,
- busage chemin dit de « L'Enfer »,
- terrassement et caniveaux route de Neuilly,
- achat parcelle AB n°245 « chemin du Lavoir »,
- Plan Numérique Ornaïs,
- réfection tableau église.

N°16-025 : Vote des taxes directes locales pour 2016 :

Madame Le Maire soumet au Conseil Municipal la simulation de la fiscalité pour l'année 2016 en cas de maintien des taux d'imposition 2015.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition des quatre taxes comme suit :

- Taxe Habitation :	8.69 %
- Taxe du Foncier Bâti	5.00 %
- Taxe du Foncier Non Bâti	12.59 %
- Taxe C.F.E.	6.68 %

N°16-026 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 du Budget Principal :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 212 811.76 €,

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- affectation complémentaires en réserves :	22 391.61 €
- affectation à l'excédent reporté :	190 420.15 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la bénédiction du calvaire au lieu-dit « La Guerrotière » aura lieu samedi 28 mai à 14h en présence du père Jean-Claude Poisson. Cette bénédiction sera suivie de la remise de médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon argent à plusieurs conseillers municipaux à la salle de L'Espérance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente.

Numéro	Intitulé de la délibération	Reçu en Sous Préfecture, le
16-015	Demande de subventions Jeunes Agriculteurs de L'Orne	07 avril 2016
16-016	Demande de subvention Centre de Formations des Apprentis 3IFA	07 avril 2016
16-017	Acceptation don	07 avril 2016
16-018	Approbation Compte Administratif 2015 – CCAS	28 avril 2016
16-019	Approbation Compte de Gestion 2015 – CCAS	28 avril 2016
16-020	Approbation Compte Administratif 2015 – Service Assainissement	28 avril 2016
16-021	Approbation Compte de Gestion 2015 – Service Assainissement	28 avril 2016
16-022	Affectation de Résultat 2015 – Service Assainissement	28 avril 2016
16-023	Approbation Compte Administratif 2015 - Budget Principal	avril 2016
16-024	Approbation Compte de Gestion 2015 - Budget Principal	avril 2016
16-025	Votes des taxes directes locales pour 2016	avril 2016
16-026	Affectation de Résultat 2015 – Budget Principal	avril 2016